

JUSTICE

Normes techniques
contre
démocratie

Le taylorisme à l'assaut de la justice

autour du livre
Noir Silence

**La justice
et la république
souterraine**

Le temps de travail
des magistrats
**Une réduction
sans aménagement**

Insécurité
**Tolérance zéro pour
les « encombrants »**

Réforme des tribunaux
de commerce
**Entretien avec Arnaud
Montebourg**

Le droit européen
au secours
du consommateur

**L'association
Police judiciaire
pour la justice**

La justice algérienne
jouet
des clans militaires

Abonnement un an - 5 numéros

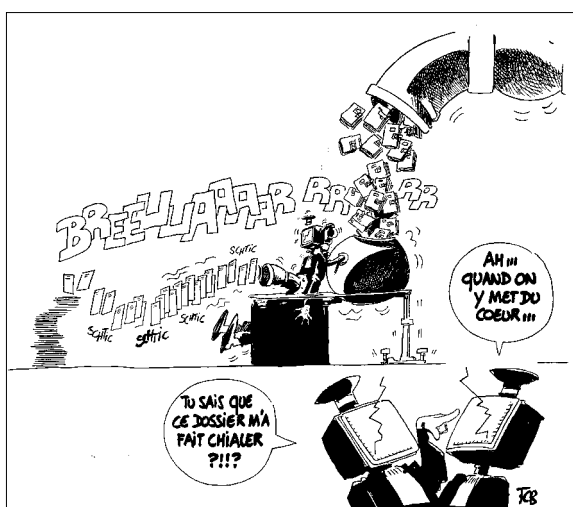
220 F (voie normale)

260 F (voie aérienne)

Chèques ou virement à l'ordre de :

JUSTICE, Syndicat de la magistrature

BP 155 - 75523 Paris CEDEX 11



Directrice de la publication :

Evelyne Sire-Marin

Rédacteur en chef :

Pierre Jacquin

Comité de rédaction :

Eric Alt, Louis Bartolomei,

Jean-Claude Bouvier, Albert Lévy,

Sonia Lombroso, Alain Vogelweith

Dessins :

Jean-Claude Bouvier

Rédaction :

BP 155 - 75523 Paris Cedex 11

Tél. : 01 48 05 47 88

Fax : 01 47 00 16 05

E-mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr

syndicat-magistrature.org

N° Commission paritaire : 1567 D 73

Diffusé par : Diffusion populaire

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél. : 01 40 24 21 31

Impression : ISI

68-70, rue des Pyrénées

75020 Paris

Sommaire

- *Editorial* 1
- *Le taylorisme à l'assaut de la justice* 3

Normes ISO, zéro défaut, méthodes de Rationalisation des choix budgétaires, autant de normes techniques contraignantes qui se substituent de plus en plus aux règles et lois élaborées par la représentation démocratique. La justice n'échappe pas à ce mouvement de taylorisation, contrainte à adapter les règles protectrices des libertés à la gestion des « flux judiciaires ».

- *Le temps de travail dans la justice Une réduction sans aménagement pour les magistrats* 6

Face à l'explosion des contentieux et aux obligations engendrées par certaines réformes progressistes (loi du 15 juin 2000, possibilité de relever appel des décisions des cours d'assises, juridictionnalisation de l'application des peines...), les magistrats ne peuvent plus faire face décemment à leurs missions alors que leurs effectifs sont restés quasi constants. A une période où la question de la réduction du temps de travail ne peut plus être éludée, le choc de ces deux exigences impose une réévaluation qualitative du travail des magistrats.

- *Autour du livre Noir Silence La justice et la république souterraine* 8

Un entretien avec François-Xavier Verschave, dont le livre Noir Silence dénonce les agissements perpétrés par la France dans l'Afrique néocoloniale, évoque les difficultés inhérentes à une telle entreprise. Les intérêts en jeu sont tels que les grands médias sont pour le moins réticents à aborder ces affaires et que l'opinion a du mal à envisager l'ampleur de systèmes de corruption que laissent pourtant entrevoir l'affaire Elf et ses multiples ramifications.

- *Insécurité : tolérance zéro pour les « encombrants »* 13

Face à la mondialisation qui favorise la mobilité d'« élites » déconnectées du local, les populations défavorisées restent confinées dans des espaces urbains intolérables. C'est l'interprétation de cette situation comme étant une déviance, faite par des classes sociales dirigeantes inquiètes et conservatrices, qui voit renaître l'idéologie dix-neuviémiste des « classes populaires classes dangereuses », où tout élément discordant est traité sur le registre du maintien de l'ordre.

*De l'insécurité à l'insécurisation
de la population17*

Le Conseil de sécurité intérieure nouveau est arrivé. Comme chaque année, à la même période, juste après les dernières statistiques annuelles de la délinquance (invariablement en hausse), la réunion du conseil est le moment où le gouvernement établit ses priorités et actions dans le domaine de lutte contre l'insécurité, si sensible électoralement...

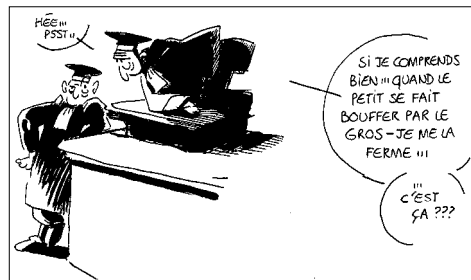


■ *Entretien avec Arnaud Montebourg
sur les tribunaux de commerce :
une réforme de compromis20*

La réforme des tribunaux de commerce semble assez mal partie. Un entretien avec Arnaud Montebourg en illustre les difficultés.

■ *Le droit européen
au secours du consommateur22*

Les directives communautaires et leur interprétation par la Cour de justice des Communautés européennes permettent désormais au juge français d'appliquer d'office les dispositions favorables au consommateur et d'écarter les obstacles à une protection effective. Le droit européen vient ainsi opportunément au secours d'un consommateur trop souvent lésé par les textes nationaux et leur application hexagonale.



■ *La justice algérienne,
jouet des clans militaires25*

En Algérie, à la suite de nouvelles orientations politiques, la mode est aujourd'hui à la cassation de certaines affaires. C'est ainsi que vient de se rouvrir devant le tribunal criminel d'Alger le procès des mutins de la prison de Serkadji, en février 1995, dont la répression s'était achevée dans un bain de sang. Ces nouvelles pratiques mettent en lumière l'instrumentalisation totale dont fait l'objet la justice de la part du pouvoir... du véritable pouvoir.

■ *Rubrique Aujourd'hui28*

■ *L'association Police judiciaire
pour la justice (PJPJ) 33*

■ *Notes de lectures 35*

■ *Repères 39*

■ *En bref... 42*